



COMITÉ DE QUARTIER N°3
Centre-ville / Belvédère / Zone d'activités

COMPTE RENDU RÉUNION DU 21 MARS 2018

PRESENTS : Pour la Mairie : Jean RPTI (Président du bureau), Christine COURTOIS (adjoint au maire et à la Démocratie locale), Josy TOP (Service Démocratie Locale agent municipal)

Membres du Comité : Aurélie HANAFY, Claire LEMEUNIER, Philippe PEDRO, Annick PIAT, Dominique JOYEUX

Excusés : Alexandre MINEO ; Jean-Michel GACOIN

1 - Mise à jour des membres du bureau

Ajout : nécessité d'un rappel écrit et de téléphoner aux absents (raisons, motivations ou pas)

2 - Prévisions et projets 2018 : propositions à discuter

Ajouts :

- Appel à projets (la municipalité souhaite que les membres du Comité se mobilisent)
- Commerces d'alimentation
- Journée du Développement durable : le 2 juin

3 - Questions diverses

L'ordre du jour ainsi complété est adopté. La réunion commence à 19h40.

Secrétaires de séance : Mesdames Claire Lemeunier et Annick Piat

1. Les membres: deux membres se sont excusés. Il est nécessaire de convoquer les membres titulaires et les suppléants, soit la totalité du bureau.

Il apparaît regrettable que les personnes convoquées ne répondent pas. Faut-il réitérer la convocation une semaine avant ? Les adresses mails sont-elles les bons ? (il semble en effet que certaines personnes ne reçoivent pas les convocations)

[Il est effectivement convenu de convoquer les titulaires et les suppléants aux réunions de bureau pour permettre à chacun de participer et pouvoir se remplacer mutuellement en cas d'absence. Les adresses des membres répertoriées en mairie fonctionnent très bien, mais certains ne prennent ni la peine de venir, ni même de s'excuser. Néanmoins certaines personnes ne sont plus en mesure d'assurer leur fonction et nous ferons donc un récapitulatif en ce sens.](#)

2. Prévisions et projets 2018 : propositions à discuter

- Les représentants de la mairie souhaitent que les membres du Comité se prennent en main pour organiser, dynamiser des actions.
En effet, les participants sont d'accord pour considérer que leur engagement ne s'arrête pas à une liste de demandes et réclamations diverses mais qu'ils peuvent également être force de proposition pour leur quartier.

[A titre d'exemple pendant la réunion, ils sont sollicités pour participer à deux évènements :](#)

A/ Dimanche 8 Avril : Bouger au cœur de la santé

- En parler autour de soi. C'est une journée qui propose de nombreuses activités gratuites sur le thème de la Santé à faire seul, en famille et/ou entre amis (ex : randonnée familiale, ateliers premiers secours, etc..)

B/ Samedi 2 Juin : Journée du Développement durable

La mairie propose aux comités de quartier de participer à la journée du Développement durable le 2 juin : tenue d'un stand « Comités de Quartier » où les informations issues de nos réflexions permettront les échanges et de petits ateliers créatifs sur le thème du recyclage pourront être organisés avec et par les membres des bureaux qui le souhaitent. Il est leur demandé de réfléchir à comment ils voudraient participer à ce stand. Des outils de communication seront mis en place (insertion sur le site internet de la ville, sur la page Facebook, édition de flyers).

La prochaine réunion sera une réunion « Inter-Comités » pour préparer le 2 juin prochain, pour échanger sur les idées de chacun pour animer ce stand et connaître les autres membres des différents bureaux de la ville. Cette réunion se veut un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié.

• Commerces de bouche en centre-ville

Le constat de la perte de commerces de proximité et du manque de vie désespère les participants. Les membres du bureau aimeraient faire venir des producteurs locaux pour redynamiser un peu le quartier. Ils demandent à la ville la possibilité d'avoir un prêt de salle sur un créneau de 2 ou 3 heures pour venir chercher leurs commandes alimentaires un soir dans la semaine.

Les représentants de la mairie informent le bureau que tous les vendredis des paniers de légumes bio (Val bio) sont livrés en mairie pour le personnel qui s'est constitué un groupe de manière à rendre pérenne cette démarche. Il est proposé de demander aux responsables des Bordes (production locale) si ils seraient à même de fournir les habitants du quartier intéressés par ce projet.

Un membre ajoute qu'un appel à producteurs pour de la viande (Ferme de Courcelles) ou autres aliments peut également être réfléchi. Des échanges pour organiser une permanence finalisent ce projet. Prise de contacts, information (page FB et magazine, flyers). De son côté, la mairie préviendra les autres membres des différents bureaux de cette démarche très intéressante.

Des contacts ont été pris et il est apparu que la librairie « *Petites histoires entre Amis* » au 45 rue Aristide Briand, a convenu d'un accord avec Val Bio pour être un point de dépôt des paniers hebdomadaires. La mairie fera de la communication dans le magazine de la ville en ce sens et fera part également dans les autres comités de quartier de cette démarche. Les habitants, quant à eux, feront fonctionner le bouche à oreille.

3. Echanges & questions diverses :

Santé

- Y-a-t-il des défibrillateurs cardiaques installés dans la ville ?
Tous les sites publics tels que la mairie, les écoles, le CCAS, la police municipale etc., en sont bien entendu pourvus.
- Un problème de réponse des urgences médicales (SOS Médecin, URGENCES94) est évoqué : refus du déplacement à Chennevières à vérifier. Il est rappelé que le 15 reste à l'écoute mais que ce dysfonctionnement doit être signalé également.

Ecoles

- Le portail famille pour les inscriptions à la cantine et au Centre de loisirs semble désormais correctement fonctionner. Cependant, les dates limites d'inscriptions devraient être rappelées sur le Portail « Famille ».
Des améliorations en ce sens sont prévues pour la rentrée scolaire 2018/2019. Les dates limites d'inscription à respecter seront mentionnées. Par ailleurs, pour les parents retardataires, des relances pourront être effectuées sous réserve qu'ils aient au préalable communiqué leur adresse mail au Service Education Enfance et Jeunesse - SEEJ de la mairie.
- Des associations de parents d'élèves communiquent par FB ou Whatsapp, ce qui permet au-delà des informations, des actions de solidarité.
- **Carnaval** : certains membres tiennent à souligner les efforts mis en place par la municipalité pour dynamiser la vie des citoyens et les événements mis en place : Halloween, Pâques, ... Un défilé pour Carnaval serait le bienvenu.
Les représentants de la mairie proposent aux parents, dans un premier temps dans leur quartier, de prendre la main sur cette belle idée créant ainsi une synergie pour les autres quartiers de la ville. Puis leur est également soumise l'idée d'organiser ensuite un grand carnaval avec un beau défilé de tous les quartiers réunis, voire un concours.
- Un planning de travaux de l'école Corot est en fin d'élaboration.
Une réunion publique d'information devrait être organisée à la rentrée 2018/2019.

Environnement

Espaces

- La terrasse de Chennevières est désormais ouverte au public « 24h/24 »
- Les barrières « Vauban » qui servent de support d'information avec diverses banderoles au rond-point du 8 mai ont attiré l'attention de l'un des membres du bureau. Cela dénature le site. Est-il possible de rendre cet espace plus esthétique ?
Une demande est effectuée par le service de la Démocratie Locale aux services techniques
- Le terrain vague qui jouxte le rond-point du 8 mai sera aménagé (courant 2018) : aires de jeu, réfection des tables de tennis de table et suggestion d'un terrain de pétanque. La proximité du squat et ses inconvénients (les rats pullulent sur le terrain) appellent une solution pour sécuriser la fréquentation de cette nouvelle aire de jeu.
L'étude d'aménagement d'un parc est actuellement en cours de finalisation. Néanmoins il n'est pas prévu de terrain de pétanque mais des jeux pour enfants/adolescents, un

espace vert agrémenté et la réfection des tables de ping-pong. Ces travaux seront effectués courant 2018.

En ce qui concerne le squat, les services de la Mairie ont signalé cet état de fait au propriétaire et demandé à ce que les ouvertures soient murées dans l'attente d'une solution définitive

- **Entretien des espaces vert du parc du château des Rêts :**

Il y a quelques années, la mairie entretenait les espaces verts du château transformé en appartement.

C'est faux. La mairie n'a jamais entretenu cet espace qui, nous le rappelons, est privé.

Ce parc ne ressemble plus à rien. Ne peut-on obliger les propriétaires à l'entretenir? Il semble que le parc était classé?

Les services techniques ont relancé les propriétaires en ce sens.

Vigilance autour du Parc du Château et de la propriété des Rets : arbres qui tombent de l'autre côté.

Les services de la mairie interviennent auprès des propriétaires pour débarrasser ces arbres morts.

- **Travaux autour de l'église :**

Peut-on connaître la nature des travaux ?

Il s'agit de la restauration de l'église qui s'effectue en plusieurs tranches. Actuellement les travaux urgents sont en cours (toiture, normes électricité de l'autel, réparation vitraux demandés par la DRAC...)

- **Société BIR :**

Pourrait-on avoir des nouvelles concernant l'extension de la société BIR ?

La ville a préempté.

- **Stationnement :**

Le stationnement est continuellement difficile. Impossible d'aller en ville un samedi matin.

- que compte-t-on faire pour faciliter la venue des Canavérois en centre-ville. Toutes les démarches ne peuvent pas se faire sur internet.

- qu'en est-il des actions contre les voitures ventouses?

La Ville a engagé une étude sur la circulation et le stationnement avec l'aménagement d'une partie des sites en zone bleue (limitation à 1H30) pour faciliter le stationnement en centre-ville.

- Comment fonctionnent les bornes faces au cimetière ? Il y a peu de temps elles étaient en fonctionnement mais leur affichage dysfonctionnait.

Ces bornes ont été réglées par les services techniques et sont en cours de raccordement.

Il est rappelé que devant le cimetière, les bornes autorisent 1h30 de stationnement.

- **Stationnement véhicules professionnels (rappel de la contrainte liée à cette action commerciale) : quelles solutions ?**

Le problème des véhicules professionnels stationnés sur le parking du théâtre est en voie d'être réglé par un stationnement payant sur un autre site réservé à ce type de véhicules, sous forme d'abonnement.

- **Caméra de surveillance :**

Il avait évoqué il y a quelques mois, un projet de mise en place de caméra de surveillance dans le quartier du belvédère et autres lieux dans la ville. Où en est-on de ce projet ?
Il est prévu un redéploiement des caméras en supplément de l'existant qui n'est pas encore finalisé car la ville est traitée dans son ensemble. Des caméras de surveillance supplémentaires vont être installées (archivage des données sur 15 jours glissants).
Echange sur l'utilité et les emplacements dans la ville.

- **Eclairage public**

L'éclairage public a fait l'objet d'un nouveau marché (installation- maintenance) :
Il est effectivement prévu le remplacement de ce qui est vétuste, l'utilisation de Leds, la sécurisation des passages protégés, une maintenance renforcée.

- **Travaux Ecole Corot 2 :**

Quel est planning du projet Corot 2 ? Notamment les impacts sur la circulation de Chennevières ?

La Ville est aujourd'hui dans l'attente des offres finales des architectes pour choisir une équipe, ce qui est imminent.

- **Divers**

Sont évoqués également: la gêne occasionnée par décor funéraire le long de la rue Aristide Briand devant le cimetière -> les prototypes de monuments sont sur le privatif / le trottoir devant l'agence immobilière ERA, encombré de voitures qui gênent la visibilité et non aménagé pour une circulation piétonne sécurisée.

La réunion prend fin à 21h40. Les horaires de la prochaine réunion qui devrait préparer la participation du 2 juin seront prochainement communiqués